

PCAET :

Plans climat air énergie territoriaux

Pensez à la santé de vos administrés !



Mener des actions en faveur de l'environnement c'est bien,
faire en sorte que ces actions favorisent la santé de vos concitoyens,
c'est encore mieux !

Une opportunité pour développer l'attractivité de votre territoire.

Que vous fassiez partie des collectivités **dans l'obligation de réaliser leur PCAET** ou que vous **souhaitez mener des actions en faveur de l'environnement sur votre territoire**, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté vous conseille afin que vos actions **améliorent la santé de vos concitoyens**.



Pensez à protéger les eaux souterraines et les zones de captage des eaux de consommation humaine lors de l'installation d'un ouvrage de géothermie



Pensez à renforcer les mobilités actives, facteurs de prévention des maladies chroniques, dans le cadre de vos actions de réduction des émissions de polluants atmosphériques



Pensez à profiter des rénovations et des constructions neuves pour améliorer la qualité de l'air ambiant et le confort thermique



Pensez à prendre en compte les enjeux de nutrition et d'alimentation des personnes vulnérables dans le cadre du développement, sur votre territoire, de l'agroécologie favorable au climat.



Pensez à prendre en compte les enjeux de santé dans l'analyse de la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques : canicules, espèces envahissantes (moustiques, ambrosie), sécurité de l'alimentation en eau potable...



Plus généralement, pensez **SANTÉ** dans la construction de vos PCAET !



Toutes les précisions dans un document synthétique réalisé à l'attention des élus et disponible sur le site internet de l'ARS BFC